

Inde : une loi pour augmenter les subventions à l'alimentation des plus pauvres

10 janvier 2012

La *Food Security Bill* ou loi pour la sécurité alimentaire, qui a reçu le **feu vert du gouvernement indien** en décembre 2011, devrait **fournir des provisions mensuelles de blé, de millet et de riz bon marché à 64% des 1,2 milliard d'Indiens**, soit environ 770 millions de personnes. Le projet de loi, qui **doit encore être approuvé par le Parlement** lors de sa session de mars 2012, va **augmenter les subventions gouvernementales annuelles pour l'alimentation de près de 4,1 milliards d'euros pour les porter à 14 milliards d'euros**, pesant ainsi sur les finances publiques. Des fonds supplémentaires seront également nécessaires pour **augmenter la production de céréales**.

Ce projet de loi suscite de **fortes controverses**, essentiellement liées au champ des bénéficiaires. D'un côté, la société civile, mais aussi les Etats, défendent l'idée d'un système plus universel, s'adressant au plus grand nombre. De l'autre, le gouvernement central souhaite limiter le nombre de bénéficiaires pour des raisons budgétaires et pratiques.

La discussion sur ce texte de loi se déroule à un moment où **deux études viennent rappeler le caractère préoccupant de la situation alimentaire et nutritionnelle en Inde** :

La commission indienne au plan ([Human development report 2011](#)) montre que le **niveau moyen de consommation alimentaire de la population indienne a diminué** au cours des 20 dernières années (période 1983 et 2004/05). La consommation de calories par personne a ainsi baissé de 8% en milieu rural et de 3% en milieu urbain et la moitié des enfants de moins de 3 ans seraient malnutris.

L'*International Food Policy Research Institute* (IFPRI), dans son [Global Hunger Index 2011](#), classe l'Inde au **67e rang en matière de situation alimentaire sur 81 pays** étudiés, derrière le Rwanda, le Libéria, le Pakistan, le Népal. L'Inde est cependant passée depuis 1990 d'une situation extrêmement alarmante à une situation alarmante et la malnutrition continue de toucher 21% de la population.

Au-delà du **droit à l'alimentation** qui est l'enjeu de ce projet de loi, c'est **tout le système indien de distribution alimentaire**, bureaucratique, inefficace et sujet à la corruption **qui va devoir être aménagé dans les dix ans à venir**. La **réduction des pertes céréalières** dues à des stockages déficients ou à des transports inadaptés, si elle était sérieusement abordée, permettrait de limiter sérieusement les tensions sur les cours.

Philippe Beyries, Ambassade de France en Inde